



## SILENCE

Le grand silence est sain comme l'air de montagne.  
Le long de cette plage où rien ne remuait,  
A la mer descendante et sous un ciel muet,  
J'allais, forçat guéri qu'on a tiré du baigne.

Ma pose et mon orgueil, mon mal, tout était loin ;  
J'avais tout dépouillé du manteau de jactance ;  
Et, presqu'indifférent devant mon existence,  
Je la jugeais avec les yeux clairs d'un témoin.

Ainsi les flots boueux et les limons du fleuve  
Vont se purifier au calme de la mer.  
Le grand silence est chaste ; il lave comme l'air :  
Voici que je reviens avec une âme neuve.

*Charles Fuder*

JOSEPH-EDMOND ROY  
(DE LA SOCIÉTÉ ROYALE)

On dirait que la Société Royale recherche les jolis garçons : après avoir appelé dans ses rangs M. L.-O. David, elle vient d'élire M. J.-E. Roy, dont nos lecteurs trouveront le portrait dans une autre page.

M. Roy a juste trente ans. Il est notaire ; c'est même lui qui a passé le fameux contrat de vente du chemin de fer du Nord. Son père, Léon Roy, notaire aussi, est décédé il y a quelques années. Son frère, Pierre Georges Roy, est le directeur du recueil littéraire, *le Glaneur*, publié à Lévis. La famille Roy est résidente à Lévis où elle a des intérêts de propriétaire.

C'est dans le comté de Lévis que Joseph-Edmond Roy a failli avoir le malheur d'être élu membre du parlement. Echappé à ce péril, il a tourné le dos à la politique et s'est trouvé en face de sa bibliothèque, vers laquelle il s'est précipité à bras ouverts, comme auprès d'une maîtresse qui revient à vous.

Après avoir étudié au séminaire de Québec et avoir fait sa loi à Laval, il a été reçu notaire en 1880, puis durant plusieurs années a rédigé le *Quotidien*, de Lévis, journal qui le mena deux fois à la candidature politique, comme je l'ai dit plus haut. A présent, il ne s'occupe que de sa profession et du travail de l'histoire du Canada. C'est un collectionneur de pièces historiques. Il en fait faire des copies en Europe aussi bien qu'en Canada, partout où il découvre du nouveau. La dépense d'argent ne lui semble rien, comparée au plaisir qu'il éprouve d'enrichir nos annales nationales. C'est un homme qui dissèque les points de l'histoire ; il vérifie les moindres détails et tire de ses recherches des aperçus qui jettent une lumière pénétrante à travers les événements du passé.

La liste de ses ouvrages nous donne une idée de ce qu'il a fait en ce genre, mais il faut se rappeler sa collection de manuscrits inédits qui augmente toujours—et songeons que ce travailleur est encore très jeune ; la Société Royale va donc profiter de toute sa carrière—que nous souhaitons longue et heureuse. C'est une bonne recrue, ou plutôt un soldat tout formé, qui prendra le service à cœur et ne tardera pas à se distinguer davantage.

Voici la liste en question :

*Guillaume Couture*, premier colon de Lévis, chez Mercier & Cie, libraires, Lévis, 1884.

*Monseigneur Déziel*, mêmes éditeurs, 1885.

*L'Ordre de Malte en Amérique*, chez A. Côté et Cie, Québec, 1888.

*Au royaume du Saguenay*, même éditeur, 1889.

*La justice seigneuriale de Notre-Dame des Anges*, Montréal, 1890.

M. Roy se propose de recueillir plusieurs de ses écrits dispersés à présent dans les journaux et les revues, et d'en former un volume.

Succès et bonheur au nouvel académicien !

*Benjamin Sulte*

\*\*

JOSEPH-EDMOND ROY

N. E.—Nous publions l'article de M. Gauvreau, tout en faisant nos réserves au sujet de ce qu'il dit de M. Fréchette, car nous n'avons pas un poète de la valeur de ce dernier.

Il n'y a pas que son nom qui le destinait d'avance aux honneurs de l'Académie Royale ; toute une carrière, bien remplie au point de vue littéraire, le marquait entre tous pour ce poste de confiance et d'honneur.

En voilà un lettré, un délicat des lettres, un quelqu'un en littérature, une personnalité enfin.

Il n'est d'aucune école, et son éclectisme lui assure, dans la voie large de notre littérature canadienne, une place à part où les honneurs les plus justes ne tarderont pas à le relancer.

Jeune encore, distingué de manières, orateur aimé, chercheur infatigable, écrivain de mérite, il a donné la mesure d'un esprit élevé, que les études et les méditations ont rendu apte à tous ces travaux utiles qui sont tombés de sa plume et ont enrichi, d'autant, la collection des œuvres nationales.

Fréchette est un lettré, un écrivain dont la réputation, faite ou surfaite selon les goûts, demeurera stable, malgré les coups qu'on lui a portés ; LeMay, plus timide, moins dans le courant pour arriver, est une de nos plus pures gloires littéraires ; Sulte, inoïsis, renseigné, presque chef d'école parmi les jeunes qui s'occupent d'histoire, est une personnalité qui s'impose et commande avec autorité, l'autorité du savoir et des connaissances acquises par un labeur ardu, un travail de tous les instants ; Legendre, un quintessencié, le plus féminin de nos littérateurs, le plus poète de tous nos poètes, a son chemin tout fait qui mène aux plus grands honneurs littéraires ; Poisson, que de nouveaux succès viennent de mettre en évidence dans une lutte des plus pacifiques avec son ami intime l'abbé Apollinaire Gingras, est certainement plus réellement poète que Fréchette ; mais J. Edmond Roy, avec ses défauts apparents et ses qualités multiples, a su trouver, dans une voie assez aride et ingrate, la note qui fait les véritables écrivains, les vrais penseurs, ceux qui sont appelés, sinon à faire école, du moins à demeurer presqu'uniques dans le sentier qu'ils ont parcouru.

Si l'on me demandait quel est le meilleur de nos écrivains contemporains, je répondrais sans hésiter : Jos. Edmond Roy, et si l'on paraissait étonné de ma réponse, je leur dirais : messieurs, lisez le travail de cet auteur " Au Royaume du Saguenay " et vous me direz si jamais Faucher de St-Maurice, Lusignan, DeCelle et autres ont écrit des pages aussi dignes, aussi élégantes, aussi poétiques que celles que l'on rencontre à tout instant dans ce volume qui a soulevé des applaudissements unanimes lorsqu'il parut devant le public.

Je ne mesure pas les talents et les aptitudes d'un écrivain au nombre de ses productions ; s'il devait en être autrement, Marmette, Fréchette et LeMoine seraient les étoiles de premier ordre au firmament de notre littérature, tandis que Gingras, Roy, Poisson et autres, ne joueraient que le rôle de satellites tournant autour d'astres supérieurs.

J.-Edmond Roy n'a encore produit que de très rares ouvrages de longue haleine. Il a bien une foule d'articles de revues, disséminés ici et là, portant tous le cachet de l'écrivain érudit, patient, et maître de son sujet ; mais il n'a réellement à son actif que " Le colon de Lévis " et son " Voyage au Royaume du Saguenay " ; peut-être aussi une notice biographique de Mgr Déziel, je n'en suis pas bien sûr.

C'est peu, mais c'est encore beaucoup au point de vue de la qualité. Il y a une saveur particulière dans les œuvres de l'écrivain de Lévis ; prenez le premier travail venu, signé de son nom, et

vous y trouverez un charme, qui ne vous laissera qu'à la dernière ligne de l'œuvre. Tout est naturel, sobre, bien dit, et marqué au coin du style exempt de tout pathos, de toute emphase, et de toute vulgarité malsonnante.

Il n'a pas le style enchanteur de notre maître à tous : L'Hon. Juge A. B. Routhier ; il ne possède pas non plus cette chaleur, cette onction, ce verbe lumineux qui est l'apanage presque exclusif de toutes les œuvres sorties de la plume de notre Chénélong canadien ; mais il n'en a pas moins le secret de nous attirer et de nous attacher à son travail par des qualités maîtresses, qui en font un écrivain de marque, châtié, subtil parfois, mais toujours à la hauteur de son sujet.

Que M. Léon Ledieu, " l'ami de la Vérité " n'insiste pas trop auprès de notre écrivain nouvellement élu membre de la Société Royale, pour lui faire abandonner la voie qu'il a suivie jusqu'ici, cette voie étroite des études historiques et archéologiques où il a trouvé des succès auxquels nous ne nous attendions pas, nous qui suivons ces travaux avec le plus grand intérêt. Qu'il continue à épuiser la veine avec autant de bonheur qu'il a eu jusqu'ici et, loin de le décourager, cherchons plutôt à le pousser davantage dans cette route où il y a tant à glaner, même après que bien d'autres y auront passé.

Notre littérature nationale a besoin d'œuvres vigoureuses, saines et fortes comme celles qu'a produites J.-Edmond Roy, pour se créer à l'étranger une position qui nous fasse honneur et soit en même temps une récompense pour les travailleurs de la pensée de ce côté-ci de l'Océan.

Je félicite donc notre ami de Lévis de la digne et juste récompense qui vient couronner son travail persévérant. C'est un honneur pour lui et un encouragement pour nous. Nous inspirant de sa conduite et de son amour de l'étude et du travail, nous réussirons peut-être, nous les jeunes, à voir nos travaux récompensés par ce tribunal souverain qu'on appelle la Société Royale.

En attendant que cette heure fortunée arrive, je me hâte de livrer aux lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ mes impressions personnelles sur les mérites de M. J. Edmond Roy, impressions qu'on peut ne pas partager mais que l'on devra respecter.

*Ch. A. Gauvreau*

## LE MIROIR DE L'ASSASSIN

I



'ÉTAIS jeune alors, me disait ma vieille amie la baronne de Kerdaniel ; je venais de me marier. Vous n'avez point connu mon époux, le baron Roger de Kerdaniel. Il était mort depuis deux ans lorsque vous êtes venu en Bretagne. Je n'ai jamais été, mon ami, de ces femmes inconséquentes et injustes envers la Providence, qui

attendent la mort de leur mari pour s'apercevoir enfin de leur bonheur, au moment même où elles en sont privées. Je ne vous ferai pas la peinture de ce bonheur : les regrets de la vieillesse ressemblent trop à des murmures.

" Le premier jour où je me séparai de lui pour une absence qui devait durer vingt-quatre heures, est resté l'une des époques les plus mémorables de ma vie.

" Nous avions un château à vingt-sept kilomètres de Rennes, dans une direction qu'il me serait bien difficile de faire retrouver à votre mémoire. Malgré cette courte distance, les chemins étaient si mauvais et la route si peu fréquentée qu'il fallait partir de Rennes dès le commencement de la matinée, pour arriver au grand perron avant les premières ombres de la nuit. Ce trajet me parut court la première fois que je le fis avec Roger, dans la semaine de nos noces. Maintenant qu'il me fallait recommencer toute seule ce chemin pour